

Département de
Meurthe & Moselle

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de VALLOIS

Séance du 07 avril 2022

Nombre de membres :- *afférents au Conseil Municipal* : 11- *en exercice* : 9- *ayant pris part à la délibération* : 5**Date de la convocation** : 01/04/2022**Date de l'affichage** : 01/04/2022

L'an deux mille vingt-deux, et le 07 avril, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francine GARNIER, Maire.

Présents : Francine GARNIER, Nathanaël HENRY, Didier JACQUOT, Philippe LAVÉ, Élisabeth PRUDONT.

Excusée : Isabelle AUSSOLEIL

Absents : Philippe HENRY, Simon HENRY, Christian MALGLAIVE

Monsieur Nathanaël HENRY a été élu secrétaire.

Objet de la délibération

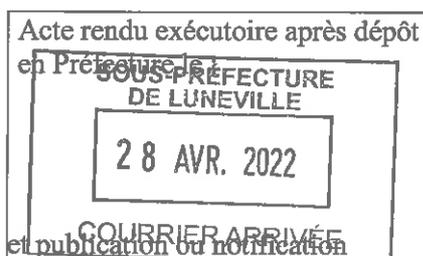
Projet de prorogation de l'aménagement de la forêt communale

Madame le Maire indique que le conseil municipal est invité à se prononcer sur le projet de prorogation de l'aménagement de la forêt communale, établi par l'Office National des Forêts, en vertu des dispositions des articles L124-1.1, L212-1 à L212-3, D212-1, D212-2, R212-3, R212-4, D212-5.2, D214-15 et D214-16, du Code Forestier.

Elle expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- La présentation des motivations de la proposition de prorogation,
- L'analyse du contexte forestier,
- Un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur cinq ans.

Vu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, émet un avis favorable au projet de prorogation de l'aménagement proposé.



Pour copie conforme,
Le Maire,

Francine GARNIER